



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 8 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Gouvernement abonde de 100 millions d'euros supplémentaires le fonds pour le recyclage des friches et dévoile 30 nouveaux lauréats de deux appels à projets



L'artificialisation des sols réduit progressivement les espaces naturels et les terres agricoles. Entre 20 000 et 30 000 hectares sont aujourd'hui grignotés chaque année sur la nature et les terres agricoles dans notre pays. En cohérence avec les ambitions de l'Union européenne, la loi Climat et Résilience a défini l'objectif d'atteindre l'absence de toute artificialisation nette des sols, (dit *Zéro Artificialisation Nette* ou ZAN) en 2050, et de réduire par deux la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2032.

Le Gouvernement agit pour mettre en œuvre cet objectif, qui ne s'oppose en rien à la construction de logements et au développement des territoires. 650 millions d'euros du Plan de Relance ont ainsi déjà été mobilisés pour recycler les friches et le foncier artificialisé. Plébiscité par les élus locaux et les acteurs économiques, le fonds avait été plus que doublé en juillet dernier.

Face au succès du dispositif, le Premier ministre, en déplacement à Amiens aux côtés de la ministre de la Transition écologique et la ministre déléguée chargée du Logement, **a décidé de redéployer 100 millions d'euros supplémentaires du Plan de Relance à destination de ce fonds friches.**

Ce fonds finance :

- **l'acquisition, la dépollution et la démolition de friches dans le cadre d'opérations d'aménagement urbain.** Ces projets sont sélectionnés à l'issue d'appels à projets (AAP) régionaux « recyclage foncier » pilotés par les Préfets de Région ;
- **la reconversion de friches polluées issues d'anciens sites industriels ou miniers**, dans le cadre d'appels à projets de l'ADEME.

503 projets ont déjà été sélectionnés lors de la 2ème édition de ces AAP, pour un total de 280 millions d'euros de subventions octroyées. Plusieurs exemples concrets de projets en cours de réalisation sont consultables [en cliquant ici](#), et la carte de l'intégralité des lauréats est [accessible ici](#).

21 nouveaux lauréats sont dévoilés ce jour au titre des projets financés par l'ADEME. Bénéficiaires de 18 millions d'euros d'aides, ces projets (listés en annexe 1), vont générer plus de 85 000 m² de logements dont plus d'un tiers de logements sociaux, et près de 250 000 m² de surfaces économiques dont la moitié dédiée aux activités industrielles.

En complément, l'ADEME poursuit l'instruction de 31 projets jugés prometteurs, dont 16 projets avaient été aidés au stade des études lors de la première édition de l'appel à projets. Les projets les plus avancés pourront être soutenus financièrement au printemps 2022 pour une enveloppe de 14 millions d'euros.

Enfin, pour accompagner la transition écologique dans les territoires, le Gouvernement mobilise également 675 millions d'euros du 4ème Programme d'investissements d'avenir (PIA4) consacrés aux « solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants ». Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) baptisé « Démonstrateurs de la ville durable », doté de 305 millions d'euros, a ainsi été lancé en mai 2021.

Les 9 premiers lauréats de cet appel à manifestation d'intérêt ont été dévoilés ce jour par le Premier ministre. Ces projets (listés en annexe 2) illustrent la diversité des solutions et des territoires : métropoles, petites et moyennes villes, communes périurbaines, quartiers prioritaires de la politique de la ville en renouvellement urbain, etc. Ils proposent des innovations de toutes natures, pour répondre aux défis de la transition écologique et du développement durable des espaces urbains français.

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement en phase d'incubation du projet d'une durée de 36 mois maximum soutenue financièrement et techniquement par l'État à hauteur de 500 000 euros maximum. Arrivés à maturité, les projets bénéficieront du soutien du Programme d'investissements d'avenir pour la mise en œuvre des actions innovantes.

Une deuxième vague de sélection permettant la constitution d'un réseau d'une trentaine de démonstrateurs urbains est également en cours. Près de 85 candidatures ont été reçues et les résultats seront annoncés au premier trimestre 2022.

Annexe 1 : 21 lauréats du deuxième appel à projets de l'ADEME

Département	Nom de la commune	Nom de la friche ou de l'opération	Porteur du projet	Montant prévisionnel de l'aide ADEME (en €)
43 - Haute-Loire	Yssingaux	Réhabilitation de la friche des ateliers mécaniques du Velay	Commune d'Yssingaux	202 621
27 - Eure	Le Val d'Hazey	Création d'une plateforme trimodale	Société des Carrières de Vignats	1 051 359
91 - Essonne	Breuillet	Pont des Gains	EPFIF	757 530
15 - Cantal	Aurillac	Acquisition - dépollution de la friche Engie	Commune d'Aurillac	1 947 800
54 - Meurthe-et-Moselle	Messein	ZAC Moselle rive gauche	SEBL Grand Est	386 375
60 - Oise	Montataire	Reconversion de l'ancien site industriel Goss-Maroni	Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise	390 355
42 - Loire	Saint-Paul-en-Jarez	La Bachasse	EPORA	274 546
42 - Loire	Saint-Martin-la-Plaine	Site Durand	EPORA	130 444
43 - Haute-Loire	Saint-Maurice-de-Lignon	Travaux de recyclage de l'ancienne unité de cycle de la Friche Bardon	Commune de Saint-Maurice-de-Lignon	1 455 750
93 - Seine-Saint-Denis	La Courneuve	La Fabrique des Cultures	Groupement Emerige Résidentiel / Compagnie de Phalsbourg	2 067 940
			Etablissement Public	
63 - Puy-de-Dôme	Villeneuve-Saint-Germain	Friche Encaust-Ricardie SAS	Foncier Local des territoires Oise et Aisne (EPFLO)	2 234 687
Département	Nom de la commune	Nom de la friche ou de l'opération	Porteur du projet	Montant prévisionnel de l'aide ADEME (en €)

42 - Loire	Roanne	Dépollution de la friche Gambetta République	Commune de Roanne	939 430
80 - Somme	Amiens	La Tisserie	SNC Cosserat (Groupe Réalités)	300 000
35 - Ille-et-Vilaine	Rennes	Ancien LIDL Volclair - Travaux de dépollution	Ville de Rennes	307 084
59 - Nord	Coudekerque-Branche	Les Rives du canal de Bourbourg	Communauté Urbaine de Dunkerque	3 710 683
18 - Cher	Bourges	ZAC Lahitollé - Phase 3	Communauté d'agglomération Bourges plus	521 958
93 - Seine-Saint-Denis	Montreuil	34 rue des Messiers	Office Public de l'Habitat Montreuillois	579 222
47 - Lot-et-Garonne	Agen	Revalorisation d'une ancienne usine à Gaz en Eco-quartier	PHM Invest	284 908
14 - Calvados	Lisieux	Garage Citroën	Etablissement Public Foncier de Normandie	204 169
38 - Isère	Sassenage	Gare de transport par câble	EPFL du Dauphiné	308 539
38 - Isère	Sonnay	La Favorite	EPORA	116 054

Annexe 2 : 9 premiers lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) baptisé « Démonstrateurs de la ville durable »

Porteur de projet	Région	Nom de l'opération d'aménagement
Clermont Ferrand	Auvergne-Rhône-Alpes	BAMBA La Grande Plaine*
Commana	Bretagne	Des hameaux légers pour des territoires plus sobres, résilients et inclusifs
Rennes Métropole	Bretagne	Les Halles en commun ZAC La Courrouze - secteur Euroshelter
EPA Alzette Belval	Grand Est	Friche Micheville
EPA Marne	Île-de-France	Hybridation fertile d'un centre-commercial et de son quartier en grande couronne francilienne
Ville de Sarcelles	Île-de-France	Grand Ensemble des Lochères*
Communauté d'agglomération de la Rochelle	Nouvelle-Aquitaine	Bongraine, territoire en transition
Saint-Hilaire de Brethmas	Occitanie	L'habitat périurbain autrement
Aix-Marseille Provence	PACA	OIN Ecoquartier 112

*Projets menés dans des quartiers du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) ou PNRU opérés par l'ANRU.

Contacts presse :

Cabinet du Premier ministre :

communication@presse.pm.gouv.fr - 01 42 75 50 78/79

Ministère du Logement :

presse.wargon@logement.gouv.fr - 01 40 41 41 23

Ministère de la transition écologique :

secretariat.communication@ecologie.gouv.fr - 01 40 81 78 31

Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales :

communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr - 01 44 49 89 06

Secrétariat général pour l'investissement :

presse.sgpi@pm.gouv.fr - 01 42 75 64 58

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)